



15 avril 2020

ALIMENTATION ET COVID-19 : QUELLES REPONSES DES TERRITOIRES ?

Cette note vise à appuyer les territoires dans la gestion locale de la crise induite par la propagation du Covid-19 et plus particulièrement dans ses effets sur le système alimentaire par le recensement des actions entreprises par les intercommunalités, Villes et Chambres d'agriculture.

Les informations collectées sont issues d'une action commune entre Terres en villes, France Urbaine et Résolis. Présentées de manière factuelles afin de répondre à l'urgence à laquelle les territoires font face, elles feront l'objet d'un traitement plus approfondi dans le moyen terme, toujours dans une volonté de collaboration et de mutualisation entre réseaux.

Cette note est amenée à s'enrichir au fil du temps. Elle ne peut prétendre à l'exhaustivité et dépend de la disponibilité des agents à faire remonter l'information dans un contexte de travail tendu. Ils en sont ici remerciés.

Pour contribuer à enrichir cette note, vous pouvez remplir le questionnaire disponible à l'adresse suivante : <https://framaforms.org/actions-agricoles-alimentaires-covid-1585588952>

Pour une mise en relation concernant l'une des actions reprises ci-dessous ou pour toute autre information, merci de prendre contact avec :

Terres en villes : marc.nielsen@terresenvilles.org

France Urbaine : k.makhlouf@franceurbaine.org

ACTIONS ENTREPRISES POUR TROUVER DES SOLUTIONS AU MANQUE DE MAIN D'ŒUVRE AGRICOLE

Métropole Aix-Marseille Provence

- Travail avec la Direct, la Chambre d'agriculture et la DGA éco de la Métropole et du Département sur une collecte de données (demandeurs d'emplois, RSA, étudiants et les PLIE). A ce jour il y a 6 800 offres déposées (sur le site des bras pour nos assiettes) pour seulement 18 demandes.
- La profession craint de ne pas avoir des salariés suffisamment formés (perte de temps, efficacité professionnelle) et fait du lobbying pour avoir de la main d'œuvre étrangère qualifiée. Le nombre de demande va augmenter avec la saison arboricole d'ici 10 jours.

Chambre d'agriculture de Bretagne

- Communication via newsletter (relais de l'action "Tes bras pour ton assiette")
- Réponse au niveau local aux questions via n°vert de la Chambre d'agriculture en Bretagne
- Relais vers les acteurs de l'emploi au travers ANEFA

Brest Métropole

- Lien technique très régulier maintenu avec référents à la Chambre d'agriculture. Le début de la crise et du confinement a coïncidé avec le début de la production de fraises, sur la commune de Plougastel Daoulas en particulier. Pour répondre au besoin de d'acheminement des salariés, dans des conditions qui satisfassent aux règles en vigueur, des navettes ont été mises en place, à partir des lignes de transport en commun, entre les quartiers de Brest et les exploitations agricoles.

Grenoble-Alpes Métropole

- Mise en relation service Emploi-Formation de la Métropole avec plateforme de recrutement des agriculteurs (<https://www.lagriculture-recrute.org/>) et relai de cette information dans le prochain «Actu PLIE» pour l'ensemble des professionnels du PLIE du Bassin Grenoblois. Une démarche de prospection est en cours afin de mieux appréhender les besoins en recrutement et favoriser le rapprochement entre les demandeurs d'emploi et ces entreprises par le Service Emploi-Formation de la Métropole.

Métropole de Lyon et Chambre d'agriculture du Rhône

- Recensement, avec la Chambre d'agriculture, des agriculteurs en difficultés et de leurs besoins immédiats (au-delà de la seule question de la main d'œuvre agricole).
- Communication au grand public sur les besoins de main d'œuvre agricole.
- Mise en place d'un dispositif avec les Maisons métropolitaines d'insertion pour l'emploi, mettant en relation les entreprises de secteurs en tension pendant cette crise, avec les demandeurs d'emploi/ bénéficiaires du RSA/salariés en sous-activité volontaires via la page : <https://www.lyonmetropole-mmie.fr/actualites/275-plateforme-rh-mmi-e-metropole.html> .

Communauté de Communes Mad et Moselle

- Proposition de contrat de stage des agents du service insertion aux exploitants agricoles en difficultés (70h de stage)

Montpellier Méditerranée Métropole

- Relai d'information vers le site <https://www.lagriculture-recrute.org>

Communauté d'agglomération Porte de l'Isère

- Contact direct avec les producteurs du territoire pour identifier ceux qui ont des difficultés de commercialisation. Pour ceux-là, mise en réseaux entre producteurs, certains revendant les produits des autres. Mise en place de liens avec les AMAP et des supermarchés.

Pole Métropolitain

- Diffusion auprès des EPCI du Rhône, par l'association Graine d'emplois, de la liste des besoins en main d'œuvre agricole pour les mois à venir, par secteur et par bassin de production à l'intérieur du département en vue de faciliter le recrutement d'ouvriers agricoles et envoi d'une note affinée en fonction des demandes des producteurs, de la saison climatique et de l'évolution du contexte tous les 15 jours. <https://grainedemplois.fr/>

ACTIONS ENTREPRISES POUR TROUVER DES DEBOUCHES AUX PRODUCTIONS AGRICOLES

Métropole Aix-Marseille-Provence

- Mise en place d'une cartographie (Chambre de commerce et d'industrie et Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône), dans le cadre du PAT de tous les commerces de proximité qui distribuent aussi des produits locaux <https://tools.ccimp.com/covid-carte-commerces/> .
- Mise en place d'une « Task force » avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, les marchés d'intérêt nationaux (MIN) (Chateaufort et Marseille) et les négociants en GMS pour faciliter l'écoulement des produits locaux en période de crise sanitaire. L'expérimentation est en cours.
- Rédaction d'un protocole de commercialisation précisant le niveau d'intervention des acteurs et les valeurs éthiques et équitables du PAT.
- La Région Sud a acheté pour les lycées une partie de la production orpheline (congélation / agneau) du fait de la fermeture de la Restauration Hors Domicile.

Grand Besançon Métropole

- Mise en place d'une liste des producteurs et magasins de producteurs ouverts pendant la période de confinement (conversion sous forme de carte en cours). Une liste a également été réalisée par la DDT et la Chambre d'agriculture.
- Intégration d'horticulteurs vendant des plants maraîchers sur les marchés alimentaires maintenus.
- Relance de certains marchés de plein vent, l'un des critères de sélection du marché était « présence de producteurs locaux ».
- Développement de la plateforme @commerce « Teekers » pour mettre en lien producteurs et consommateurs. Les commerçants ont un accès gratuit pendant 6 mois, sans frais, hors frais de transaction.
- Carte interactive de la Jeune Chambre Economique des activités de proximité de première nécessité « solidarissime ».

Bordeaux

- La Chambre d'agriculture de la Gironde a lancé un appel aux producteurs en difficulté (qui fournissent la restauration collective par exemple) et les recense sur une carte en ligne <https://gironde.chambre-agriculture.fr/actualites/detail-de-lactualite/actualites/vendre-vos-produits-agricoles-pendant-la-crise-du-coronavirus/> ainsi que <https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?hl=fr&hl=fr&mid=1DSBMaE8xTEsf-OvDMGXtItpjRIIEwu93&ll=45.18354960920179%2C-0.9681729922498334&z=9>

- L'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine est en train de créer [une plateforme solidaire](#) pour les producteurs de Nouvelle-Aquitaine.
- Les services de la métropole relaient ces initiatives aux producteurs de son territoire. Une actualité à paraître prochainement sur le site du Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable.

Brest Métropole

- Des liens réguliers ont été établis avec les organisations de producteurs : Chambre d'agriculture, Maison de l'agriculture biologique pour repérer les difficultés et envisager les dispositifs en soutien à leurs initiatives.
- Deux marchés de producteurs, autorisés par dérogation préfectorale, fonctionnent dans les communes de Plougastel-Daoulas et Gouesnou. Les halles alimentaires de Saint-Louis et de Saint-Martin demeurent ouvertes aux horaires habituels.
- Coopération entre producteurs rapidement très dense : création et multiplication de pages Facebook, regroupement de producteurs pour organiser des drive fermiers, alternatives de distribution pour les AMAP ...

Chambre d'agriculture de Bretagne

- Démarche auprès de la Préfecture via la cellule de crise pour procéder au rappel des consignes.
- Prise de parole dans la Presse Locale du Président de Chambre d'Ile et Vilaine et mise en place d'un marché de producteurs en fin de semaine sur le parking de la maison de l'agriculture
- Demande aux GMS, via le réseau national, d'introduire les productions françaises locales dans les rayons.

Grenoble Alpes Métropole

- Recensement des producteurs de la restauration collective et réorientation de leurs produits vers les grossistes, les AMAP, les magasins qui se sont spontanément manifestés (Biocoop, Intermarché...) et les plateformes de vente au détail locales.
- Enquête du Pôle Agroalimentaire auprès des 900 agriculteurs en vente directe du Département (territoire par territoire pilotée par la Chambre d'agriculture) pour connaître les produits / volumes de produits à réorienter de filières à l'arrêt vers les filières encore en activité ou à développer.
- Travail identique auprès des artisans producteurs alimentaires piloté par la Chambre des métiers (Pôle Agroalimentaire).
- Les exploitations agricoles situées au sein de locaux ou sur des terrains métropolitains pourront par ailleurs bénéficier de la suspension de leurs loyers et d'exonérations le cas échéant.

Le Havre Seine Métropole

- Après une vague de fermeture massive des marchés sur le territoire, certaines communes se sont interrogées sur les possibilités de dérogation permises par le protocole sanitaire édité le 26 mars dernier (suite à la mobilisation de la profession agricole). Proposition d'appui aux communes pour les accompagner dans les démarches de dérogation permises par le protocole sanitaire édité le 26 mars (suite à la mobilisation de la profession agricole), en lien avec les services de la préfecture.
- Des solutions (notamment au Havre) pour autoriser les distributions sur l'espace public des AMAP ou de certains producteurs proposant un système de commande à leurs clients.
- En partenariat avec la chambre d'agriculture et les communes, identification des agriculteurs les plus impactés sur le territoire et accompagnement dans la recherche de nouveaux débouchés (mise en place d'un drive partagé avec les accompagnateurs circuits courts des OPA pour lister les agriculteurs impactés, les canaux de distribution maintenus). La grande distribution a été mobilisée sur le territoire (prise de contact téléphonique avec tous les responsables de magasins sur le territoire, toutes enseignes confondues), les enseignes Auchan et Carrefour ont pu référencer certains de ces producteurs. Une organisation collective entre maraichers se met également en place à Octeville par l'intermédiaire de l'exploitation de Charles Rousselin qui propose les services de sa société commerciale Terroir du littoral pour la revente des productions à la GMS.
- De nombreux producteurs disposant déjà de points de vente directe ont également proposé des solutions de distribution aux producteurs en recherche de débouchés. Certains ont développé eux-mêmes des ventes à la

ferme ou des systèmes de livraison. La chambre d'agriculture diffuse des recommandations sanitaires pour la commercialisation en vente directe, relayé par Le Havre Seine Métropole aux producteurs locaux.

Métropole Européenne de Lille

- L'approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux ainsi que les marchés de plein air représentant une part importante du revenu des exploitants, une réflexion est en cours au sein de la MEL pour déployer le développement des ventes à la ferme, des drives. Volonté de travailler de concert avec la Chambre d'agriculture et le département du Nord.

Métropole de Lyon et Chambre d'agriculture du Rhône

- La Métropole a mis en place un recensement des initiatives prises par les communes, les citoyens et les partenaires pour aider les agriculteurs à distribuer leurs produits et a créé une plateforme participative qui recense toutes les initiatives de mises en relation entre producteurs et consommateurs durant cette période de crise disponible à l'adresse suivante : <https://aide-covid.grandlyon.com>

Metz Métropole et Chambre d'agriculture de Moselle

- Metz Métropole et la Chambre d'Agriculture de Moselle ont collaboré à la mise en œuvre d'un drive fermier. Ce drive, expérimenté dans un premier temps sur le parking de la chambre d'agriculture, a notamment pour objectif de faciliter l'écoulement des productions des exploitants agricoles qui vendaient notamment sur les marchés de plein vent de Metz, et qui rencontrent aujourd'hui des difficultés. Un site internet avec les références des produits pour passer commande est mis à disposition des clients. Metz Métropole a collaboré en assurant une large diffusion de l'information auprès de ces agents, communes et divers réseaux sociaux. Ce drive a mobilisé 25 producteurs mosellans et 150 clients au total ont récupéré des paniers. Metz Métropole évoque l'idée avec la Chambre d'imaginer un système similaire sur le parking la Métropole.

Montpellier Méditerranée Métropole

- En lien avec les actions ci-dessous concernant la logistique alimentaire.

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

- Mise en relation individualisée avec accueil téléphonique unique en Chambre d'agriculture Pays de la Loire (recensement des problèmes et recherche de marchés).
- Travail avec les partenaires pour des initiatives à différentes échelles (communale : contacts avec producteurs sur marchés de plein air ; Ville : « Adopte ton maraicher » ; Région : boutique en ligne).

La Rochelle

- Publicité sur le site internet et les réseaux sociaux d'information sur la consommation auprès des producteurs en vente directe.

Ville de Rouen

- La ville a mis en place un circuit de distribution à domicile mis en place par les producteurs des marchés et des producteurs du MIN, par prestataire du MIN, qui a donné lieu à 7 embauches.

Ville de Saint-Etienne

- Création d'une plateforme en ligne : <https://produitslocaux.saint-etienne.fr/> et travail avec le Marché de gros.

Toulouse Métropole

- Prise de contact avec les producteurs par les organisations agricoles (Chambre d'agriculture, ERABLES 31, CIVAM 31, MIN) et recensement de la production à écouler et mise en relation avec les consommateurs.

- Références en ligne par la Région (www.solidarite-ocitanie-alimentation.fr), cartographie collaborative initiée par le CIVAM30 et relayé par le CIVAM 31 (<https://circuitscourts.gogocarto.fr/annuaire#/carte/toulouse@43.41,1.88,10z?cat=all>).
- Un lobbying a également été actif pour défendre le maintien des marchés de plein vent (élus, MIN, organisations agricoles rassemblées autour d'un objectif commun).
- Le MIN propose également un accompagnement dans les démarches d'éligibilité aux fonds d'urgence et demande un fonds spécifique pour les filières saisonnières concernées (fraise, asperge) et l'horticulture fortement impactée.
- Une plateforme-légumerie qui commercialise 80% de sa production à la restauration collective, et a réorienté ses produits vers les particuliers.

Communauté de Communes Châteaubriant - Derval

- Les services Développement Economique et Développement Territorial se sont mobilisés pour contacter les producteurs locaux, artisans des métiers de bouche qui maintiennent leur ouverture, commerces alimentaires de proximité et Mairies. Avec ces informations, une carte interactive et dynamique a été créée. Elle permet de localiser les producteurs locaux, les ventes à la ferme mais aussi de savoir où il est possible de s'approvisionner en produits locaux et au plus près de chez soi. Les nouvelles modalités d'ouverture et d'achats (horaires, commandes, livraison à domicile) sont précisées sur cette carte. <https://www.cc-chateaubriant-derval.fr/espace-economie/actualite/detail-dune-actualite/production-alimentaire-locale-cartographie-en-ligne-pour-identifier-et-soutenir-les-producteurs/>

ACTIONS ENTREPRISES POUR APPUYER LA LOGISTIQUE ALIMENTAIRE (POINT DE RETRAIT, DRIVE, LIEU DE STOCKAGE SECURISE...)

Métropole Aix-Marseille-Provence

- Pour la logistique alimentaire d'urgence, travail sur l'identification de points relais en s'appuyant sur la cartographie des pôles multimodaux de la Métropole, là où le PDU, le SDUC et le PAT avaient prévu de développer des services publics dont l'alimentaire. Ce travail est à l'étude entre la DGA mobilité, les commerces et l'agence d'Urbanisme. Transformation en points de livraisons intermédiaires d'urgence, pour les agriculteurs aussi, afin de palier à la fermeture des marchés et faciliter le drive.
- Mise en place d'un marché de plein air en mode drive sur la commune de Sénas.
- Livraison en proximité du Magasin des Producteurs d'Aubagne.

Grand Besançon Métropole et Chambre d'agriculture du Doubs-Territoire de Belfort

- Enquête en cours auprès des producteurs et mise en lien avec d'éventuels acteurs du territoire capables d'assurer des livraisons ou drive mise en place par Grand Besançon Métropole.
- Proposition par la Chambre d'agriculture du Doubs-Territoire de Belfort aux producteurs de sites permettant la mise en place de drive (Chambre d'agriculture).
- Relocalisation de marchés par la Ville de Besançon.
- Mise en place de système de commande et retrait sur le lieu du marché de producteurs par l'Association du Marché de Gennes.

Brest Métropole

- Un collectif de producteurs s'est organisé pour proposer une alternative au marché bio du quartier de Kerinou, en mettant en place un système de pré-commande en ligne de paniers distribués sous les halles sous un format type « drive » avec dépôt des paniers dans le coffre des clients. Un maximum de précautions sont prises par les producteurs pour sécuriser la distribution sur le plan sanitaire. Afin de maîtriser l'afflux, un volume modeste de paniers est mis en vente. Cette initiative a été soutenue par la Ville de Brest qui a apporté ses moyens logistiques.

Chambre d'agriculture de Bretagne

- Suite à une diminution de leur accès aux marchés de plein vent, tendance des producteurs en vente directe à se retourner vers les réseaux AMAP, magasins de producteurs, plateformes locales (ex. La ruche-qui-dit-oui), demande à la mairie d'autorisation d'ouvrir sur la place du village leur étale en respectant les consignes de sécurité, utilisation des réseaux sociaux pour se faire connaître et écouler les marchandises.
- La région Bretagne a mis en place une plateforme <https://www.produits-locaux.bzh/>. L'information est relayée par la Chambre d'agriculture et les animateur.trices PAT des territoires.

Grenoble-Alpes Métropole

- Le Box fermier (magasin de producteurs de demi gros installé au MIN avec le soutien de la Métropole et équipé pour les livraisons) s'est réorienté temporairement des professionnels vers les particuliers. Il prend des commandes jusqu'au dimanche pour une livraison le mercredi https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=664940780934026&id=370510183710422&__tn__=K-R
- De très nombreuses initiatives d'agriculteurs, mais aussi de consommateurs sur tout le territoire du PAiT (Projet alimentaire inter territorial) pour développer la vente au panier, sur site sécurisé ou par livraison à domicile

Montpellier Méditerranée Métropole

- Afin de multiplier les modes de retrait dans des espaces sécurisés, les maires des communes et l'Etat ont donné leur accord pour l'ouverture de 6 nouveaux drives fermiers sur la Métropole, gérés par la Chambre d'agriculture de l'Hérault (4 drives) et par le collectif de producteurs INPACT Occitanie, la FR CIVAM et Marchés Paysans (2 drives).
- Les commerçants sont invités plus que jamais à s'approvisionner sur le MIN, afin de favoriser l'écoulement des productions locales et de massifier au maximum leurs approvisionnements. Les producteurs sont orientés vers le Carreau du MIN qui se tient les lundis, mercredis et vendredis, de 15h à 16h30, afin de vendre aux professionnels. Pendant la période de confinement les commerçants qui n'ont pas de moyens logistiques (stockage, camions) peuvent venir préparer les paniers sur le MIN. Un service de livraison est mis en place par le MIN. Le MIN est également un contact privilégié pour :
 - les grandes et moyennes surfaces du département qui recherchent une offre locale que leur Centrale ne leur propose pas,
 - de nouvelles entreprises de la restauration collective qui continuent à approvisionner les hôpitaux.

Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais

- Appui logistique afin de mutualiser les livraisons entre les producteurs qui livrent sur le territoire de la Métropole Lilloise. Certains producteurs sont très sollicités lors de cette crise sanitaire et sont confrontés à une hausse des livraisons.
- Collaboration avec "Lacharette" afin de proposer aux producteurs intéressés de faire de la co-livraison en passant par la plateforme <https://lacharette.org/> ou organiser une tournée entre producteurs par un transporteur.

Métropole de Lyon et Chambre d'agriculture du Rhône

- Proposition de plusieurs lieux de stockage et de préparation de paniers. Ainsi que des lieux de collecte ouverts.
- Discussions avec la Préfecture pour autoriser la mise en place de points de distribution de produits locaux sur le mode drive.
- Appui aux communes volontaires pour la mise en place de drives, et transmission des éléments nécessaires pour demander des dérogations.

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

- Conseils réglementaires et sanitaires sur la mise en œuvre : réponse aux appels téléphoniques, communication via lettre d'information envoyée aux producteurs ainsi que la mise en ligne de pages web spécifiques sur le site de la Chambre d'agriculture.

Grand Poitiers Communauté Urbaine

- On observe de nombreuses initiatives spontanées sur les territoires de la Ville de Poitiers et de Grand Poitiers Communauté urbaine : regroupements de commerçants et livraisons à vélo ; accueil de producteurs au sein d'un commerce alimentaire ; création de drives fermiers... Grand Poitiers Communauté urbaine accompagne ce mouvement collectif en mettant en ligne un outil pour faciliter les échanges de services entre habitants, sur la plateforme <https://jeparticipe-grandpoitiers.fr/>. Il peut s'agir, par exemple, d'aller récupérer des courses alimentaires pour une personne âgée.
- Grand Poitiers Communauté urbaine a annoncé un plan de soutien des entreprises doté de 1,5 millions d'euros.

La Rochelle

- Recherche de solutions alternatives comme par exemple la mise à dispo d'espaces sur les équipements communautaires pour permettre à des producteurs de venir vendre.

Ville de Rouen

- Deux drives producteurs ont été mise en place, ainsi que la possibilité de livrer sur deux emplacements définis sur commande. Des livraisons en points relais sont également en place.
- La logistique du MIN a été réorganisée : les producteurs livrent au MIN, qui redispache soit à domicile soit en points drive (hors Rouen).

Ville de Saint-Etienne

- Création de 8 à 20 points de retraits en cours.

Toulouse Métropole

- Les entreprises spécialisées en livraison de paniers installées sur le MIN vu la demande exploser : le MIN leur a mis à disposition des surfaces supplémentaires et mis en relation avec d'autres producteurs.
- Le recours aux grossistes à service complet / transporteurs à l'arrêt présents sur le MIN s'est également développé pour effectuer des livraisons.

ACTIONS ENTREPRISES POUR APPUYER LA VENTE DIRECTE ET LES CIRCUITS COURTS

Métropole Aix-Marseille-Provence

- Aide auprès des Amaps à avoir leurs dérogations auprès des villes pour continuer à faire la livraison.
- Lobbying au niveau préfectoral via la Chambre d'agriculture, les élus, les syndicats...
- Réflexion sur la mise en place d'un drive pour les 2 halles de producteurs en demi-gros qui doivent ouvrir fin mai (à Aix-en-Provence et Marseille) via une application mobile "paysans connectés". Ce projet se fait dans le cadre d'une convention entre Métropole et Chambre d'agriculture.

Brest Métropole et Chambre d'agriculture de Bretagne

- Brest métropole et la Chambre d'agriculture ont collaboré pour réaliser une cartographie interactive des producteurs locaux, accessible sur www.brest.fr, rubrique "Au quotidien". Les consommateurs peuvent y visualiser les producteurs qui approvisionnent leur commune ou leur quartier ainsi que les modalités de

distribution: livraison à domicile, paniers à retirer chez un commerçant... La carte sera actualisée régulièrement. Cet outil s'inscrit dans une démarche déjà en cours menée dans le cadre du Projet alimentaire métropolitain.

Chambre d'agriculture de Bretagne

- Les collectivités relaient sur leur page « Entreprise » le n° vert de la Chambre d'agriculture.
- Tentatives individuelles nombreuses de mise en réseau des entreprises sur les EPCI.

Grenoble-Alpes Métropole

- Définition, en lien avec la Préfecture, de critères pour assurer le maintien de marchés de détail (limitation à 5 marchands, organisation sens de circulation, signalétique, surveillance PM...).
- Travail de sensibilisation et d'accompagnement des communes pour déposer des demandes de dérogation respectant ces critères et les recommandations sanitaires pour maintenir les marchés de détail. Recensement et porté à connaissance des marchés maintenus.
- Ouverture gratuite du MIN à tous les producteurs souhaitant commercialiser des produits et mise en relation producteurs – grossistes au MIN.
- Mise en place de la plateforme internet de mise en relation commerciale Producteurs - artisans / Distributeurs, pour que les producteurs et artisans puissent écouler leurs produits et les magasins et les plateformes de détail puissent trouver facilement leur approvisionnement. C'est un outil du Pôle agroalimentaire qui était en cours d'élaboration que nous sommes en train de finaliser dans l'urgence, les tutos pour s'inscrire et rentrer sur la plateforme sont en cours d'écriture. Tout devrait être opérationnel en milieu de semaine.

Le Havre Seine Métropole

- Via nos réseaux sociaux et site internet, communication auprès des habitants sur ces lieux de vente de produits locaux, en mettant en avant la plateforme de référencement Monpanier76 mise en place par le Département 76 et en mettant en avant les magasins de producteurs du territoire. Cette information a également été transmise aux communes de la communauté urbaine pour diffusion auprès des habitants.

Montpellier Méditerranée Métropole

- Face à la situation actuelle, la plateforme BoCal (qui encourage et soutient les producteurs et détaillants qui agissent pour nourrir la population avec une production locale de qualité) a été optimisée et mise à jour pour aider chacun à s'approvisionner en toute sécurité. La carte interactive permet aux consommateurs de localiser, les lieux de ventes, retraits et livraisons à domicile en produits locaux et bio : www.bocal.montpellier3m.fr/points-de-vente.
- Un numéro vert spécial BoCal est mis en place pour aider les consommateurs à identifier le point de vente ou les réseaux de livraison les plus proches de chez eux.
- Soutien financier par 3M à l'association de producteurs « Producteurs d'Occitanie » : 10 000 euros pour l'embauche de personnel supplémentaire pendant la crise ainsi que la réquisition d'une case au MIN pour la préparation des commandes.

Grand Poitiers Communauté urbaine

- Grand Poitiers Communauté urbaine a mis en ligne un annuaire des producteurs qui proposent un point de vente directe à la ferme et/ou un service de livraison, sur la plateforme <https://jeparticipe-grandpoitiers.fr/>

Pole métropolitain

- Recensement de 16 points de vente directe maintenus pendant la crise sanitaire et 4 points de vente collectifs par Vienne Condrieu Agglomération et carte interactive pour les situer : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/actualite/covid-19-direct-de-nos-producteurs/>.

- Recensement par la Métropole de Lyon des marchés maintenus par dérogation sur le site web de la Métropole, par suite de remontée d'information des communes. <https://met.grandlyon.com/coronavirus-les-marches-ouverts-cette-semaine-dans-la-metropole/>. Par ailleurs, un travail est mis en place entre la Métropole de Lyon et la chambre d'agriculture du Rhône pour repérer les producteurs (à l'échelle départementale) à la recherche de débouchés.
- Recensement sur le site web de la ville de Lyon des livraisons et points relais de paniers de producteurs, par arrondissement et des drive voiture sur les parkings LPA (<https://www.lpa.fr/drive-producteurs-locaux-3-nouveaux-parcs/>) et des initiatives d'associations de commerçants (un commerce sert de lieu de livraison pour plusieurs producteurs, en remplacement des marchés de plein vent habituels) <https://www.lyon.fr/actualite/economie/livraisons-ou-points-relais-des-produits-frais-au-plus-pres>.
- Mise en place d'un site web de la Ville de Saint-Etienne à l'attention des consommateurs pour s'approvisionner en produits locaux et permettant de recevoir à domicile ou à retirer en drive des paniers provenant de plus de 50 producteurs locaux habituellement présents sur les marchés stéphanois (voir plus bas).

Ville de Saint-Etienne

- Mise en réseau de toutes les initiatives de vente directe et circuits-courts sur le site <https://produitslocaux.saint-etienne.fr/>.

Toulouse Métropole

- Le MIN a mis à disposition gratuitement des surfaces pour les producteurs et les primeurs repliés sur la pré-commande, afin qu'ils respectent les mesures barrières. Il a également facilité la mise en place de drive pour les entreprises du MIN spécialisées en livraison de paniers à domicile.
- Certains marchés couverts et de plein vent ont finalement obtenu des dérogations autorisant leur tenue (arrêté du 03/04/2020) avec un nombre maximum d'étals et l'engagement de respecter les mesures barrière et la jauge maximum de 100 personnes. La Ville de Toulouse a également autorisé la tenue de « points de retrait » après pré-commande selon les conditions accordées par le Préfet pour certains marchés n'ayant pas obtenu de dérogation.

MISE EN PLACE DE NOUVELLES FORMES DE COLLABORATION AVEC LA GRANDE DISTRIBUTION

Métropole Aix-Marseille-Provence

- Beaucoup de demandes sont formulées en direction des grands magasins (Intermarché en 1ère ligne, Carrefour, Casino). L'expérimentation en cours de la « Task Force » avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, les GMS et les MIN qui s'insèrent dans les négociations est à suivre mais est d'ores et déjà très encourageante.

Grenoble-Alpes Métropole

- Appel de toutes les grandes et moyennes surfaces (GMS) et magasins spécialisés alimentaires pour sensibilisation et présentation de la plateforme commerciale professionnelle du Pôle Agroalimentaire (cf plus haut « organisation circuits de proximité »).

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, Le Havre Seine Métropole

- Voir plus haut

Métropole de Lyon et Chambre d'agriculture du Rhône

- Prise de contact avec les acteurs de la grande distribution pour les inciter à s'approvisionner en produits locaux, et mise en lien avec des producteurs en recherche de débouchés via la Chambre d'agriculture et l'ARDAB (association de producteurs biologique du Rhône et de la Loire).

Montpellier Méditerranée Métropole

- Suite à une réunion avec la Préfecture, en présence de la Chambre d'agriculture, les grandes surfaces se sont engagées à référencer en quelques jours (au lieu de 3 ou 4 mois en période normale) l'association Producteurs d'Occitanie qui mutualise la commercialisation et livraison de fruits et légumes et produits transformés locaux.

Grand Poitiers Communauté urbaine et Chambre d'agriculture de la Vienne

- En partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Vienne, Grand Poitiers Communauté urbaine assure une veille des producteurs en circuits courts mis en difficulté par la crise sanitaire. Elle facilite leur mise en relation avec les grandes et moyennes surfaces de son territoire. Elle conseille également certaines grandes surfaces dans la mise en œuvre des mesures sanitaires. Un certain nombre de GMS ont mis en place un référencement accéléré des producteurs en circuits courts.

La Rochelle

- Mise en relation des producteurs avec les GMS

Ville de Rouen

- Interaction entre le MIN, les producteurs et la grande distribution (l'adjoint au commerce est président du Comité d'Administration du MIN).

Toulouse Métropole

- Le MIN a contacté les 232 enseignes métropolitaines et frontalières pour mise en relation avec les producteurs et / ou grossistes dans chaque secteur, avec une attention particulière donnée à la filière pêche occitane, très sinistrée.
- Les jardins de Cocagne ont vendu du vrac à la grande distribution (notamment Intermarché qui achète, mais pas à prix bio car pas sous plastique...).

ACTIONS ENTREPRISES EN FAVEUR DES COMMERCE ALIMENTAIRES DE PROXIMITE ET RESTAURANTS (LIVRAISON, COMMUNICATION...)

Brest Métropole

- Mise en œuvre d'une cartographie interactive des commerces alimentaires ouverts sur la métropole brestoïse, ainsi que de ceux qui proposent la livraison à domicile par Brest métropole et la ville de Brest, en lien avec ses partenaires (CCI métropolitaine Bretagne ouest, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère et Vitrines de Brest). Cette carte est actualisée au quotidien, et reste ouverte à tous les commerçants de la métropole, autorisés à ouvrir et souhaitant y figurer.

Grand Besançon Métropole

- Soutien à la trésorerie des commerçants par la mise à disposition de bons d'achat ciblés reversés dans les 48 heures au commerçant.
- Création de la cellule de veille composée du service commerce de Grand Besançon Métropole, de l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon, de l'Union des Commerçants de Besançon, la start-up de commerce

en ligne local « Teekers » associés à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs avec l'organisation de visio-conférences trois fois par semaine dans le but d'écouter et orienter les commerçants, trouver des alternatives à leurs activités, préparer la sortie de crise avec une réponse locale (braderies, samedis piétons etc). De nombreux réseaux s'allient à la démarche : club des managers, centre-ville en mouvement, association nationale des responsables de services commerce, Fédération des marchés de France, fédération des commerçants de France, JNCP, CNCC ... pour échanger sur les expériences, éventuellement les dupliquer.

Montpellier Méditerranée Métropole

- La Ville a demandé et obtenu auprès de la Préfecture le maintien de l'ouverture des halles et les clients peuvent continuer à s'approvisionner en produits locaux dans des commerces de proximité. La Ville a déployé d'importants moyens (filtrage des entrées et contrôle de la jauge à 100, respect des règles de distanciation par marquage au sol, fourniture de gel hydro alcoolique pour la clientèle notamment) afin que les conditions sanitaires permettent au consommateur d'y faire ses courses en toute sécurité.
- Communication massive auprès des commerçants (via le syndicat des halles et marchés, le syndicat primeurs, le réseau clients du MIN...), sur les solutions existantes en amont (approvisionnement au MIN) et en aval (liste des plateformes de e-commerce existantes, solutions logistiques facilitées via le site <https://bocal.montpellier3m.fr/covid-19-des-plateformes-de-livraison-dediees-aux-professionnels>).

Ville de Paris

- Mise en place de recensement de commerces pour les livraisons à domicile des commerces ayant une autorisation d'ouverture au regard de l'arrêté (pas uniquement l'alimentaire) ainsi que les restaurants, cafés et traiteurs autorisés à livrer : <https://www.paris.fr/pages/livraison-alimentaire-a-domicile-les-commerçants-parisiens-mobilises-7685>
- Pour récupérer la liste des commerçants inscrits en open data, régulièrement mis à jour, filtrable par arrondissement : https://parisdata.opendatasoft.com/explore/dataset/coronavirus-commerçants-parisiens-livraison-a-domicile/information/?disjunctive.code_postal&disjunctive.type_de_commerce

Grand Poitiers Communauté urbaine

- Grand Poitiers Communauté urbaine a mis en ligne un annuaire des commerçants alimentaires qui demeurent ouverts et/ou proposent un service de livraison, sur la plateforme <https://jeparticipe-grandpoitiers.fr/>.

Communauté d'agglomération Porte de l'Isère

- Mise en place d'un service de livraison de paniers à domicile.

Ville de Saint Etienne

- Création d'une carte en ligne, mise à jour en temps réel et suivi de 350 commerces de première nécessité : <http://www.saint-etienne.fr/coronavirus-covid-19/coronavirus-covid-19-plan-communal-protection-solidarité-v2#> (Solidarité – entraide, Section Alimentation).

ACTIONS ENTREPRISES POUR FACILITER L'APPROVISIONNEMENT DES PLUS VULNERABLES

Métropole Aix-Marseille-Provence

- Achat à venir de denrées alimentaires pour réaliser des paniers de produits locaux à destination des associations de terrains pour distribution dans les quartiers Politiques de la ville de la Métropole (5 000 paniers en cours de préparation pour 4 livraisons soit 80 000 personnes bénéficiaires, en grande partie des familles avec enfants en très grande précarité alimentaire).
- Don alimentaire entre la restauration scolaire et les associations caritatives. Mailing au réseau des référents de la resto collective.
- Mise en place de chèques services (via la DGA cohésions sociale).

Grand Besançon Métropole

- Appel à mobilisation citoyenne pour la distribution de paniers de légumes (distribution bénévole) à des personnes vulnérables.
- Identification avec le CCAS des publics fragiles, en difficulté de déplacement pour organiser leurs achats du quotidien. Distribution de paniers « frais », via l'Union des Commerçants, à l'intention d'étudiants isolés.

Bordeaux

- Le syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) reste mobilisé au service des usagers les plus fragiles et continue à fabriquer et à livrer plusieurs milliers de repas tout en protégeant les équipes et les bénéficiaires. Outre les écoles accueillant les enfants de soignants et les personnes âgées à leur domicile, le SIVU livre désormais la ville de Villenave d'Ornon, ainsi que des associations d'aide ou d'accueil des personnes vulnérables telles que Le Prado, Diaconat ou des centres d'hébergement et de réinsertion sociale de l'agglomération.... Cela représente 2 à 3000 repas quotidiens. <https://www.sivu-bordeauxmerignac.fr/le-sivu-affirme-sa-solidarite/>
- Pour la coordination des acteurs de l'aide alimentaire, le CCAS de la Ville de Bordeaux est mobilisé au jour le jour pour transmettre les informations sur les distributions alimentaires et pour s'assurer que les maraudes couvrent tous les quartiers de la ville.

Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône

- Mise en place d'horaires réservés dans certains magasins.

Brest Métropole et Ville de Brest

- Soutien aux associations qui maintiennent leur distribution alimentaire (Secours populaire, Halte Accueil Frédéric Ozanam, La Cantoche et les Restos du Cœur)
- Un point de distribution alimentaire supplémentaire a été mis en œuvre sur la rive droite à compter du lundi 23 mars. Tenu par du personnel de la ville, il permet d'apporter une aide alimentaire aux personnes qui en ont besoin (sur inscription, après évaluation par un travailleur social), avec l'aide de la Banque alimentaire pour les produits et de la cuisine centrale pour les repas chauds.
- Les maraudes sur l'espace public ont été renforcées.
- En accord avec l'Etat, un centre d'hébergement et de confinement pour les sans abri a également été ouvert par la Ville. Objectif : que toutes les personnes à la rue, sans domicile, puissent dès le vendredi 20 mars disposer d'une solution d'hébergement. La ville prendra en charge les animaux, en lien avec la Halte canine brestoise.
- La cellule de crise de la Ville décidé de l'octroi d'une aide, sous forme de chèques-alimentation réservés aux achats alimentaires, distribués dans les boites aux lettres, à destination des familles en difficulté Les familles

bénéficiaires sont celles pour lesquelles le repas dans les cantines est totalement gratuit pour leurs enfants. Plus de 2 200 enfants qui vont bénéficier de cette aide. L'aide versée correspond à la période débutant au démarrage du confinement et jusqu'à la fin avril : pour les familles bénéficiant de la gratuité totale, le chèque alimentation s'élève à 150 euros par enfant scolarisé, et pour les familles bénéficiant du tarif le plus bas, le chèque s'élève à 120 euros par enfant scolarisé. Au total, ces aides se montent à un budget de 300 000 euros pour la Ville de Brest, via le centre communal d'action sociale.

Grenoble-Alpes Métropole

- Réouverture des cuisines centrales de Grenoble, Echirolles, Saint-Martin-d'Hères... pour la confection et la distribution de repas aux précaires et démunis.
- Distribution de repas à domicile via les CCAS.
- Ouverture de la plateforme du Pôle Agroalimentaire aux communes pour leur approvisionnement et sourcing produits.

Le Havre Seine Métropole

- Mise en relation de la cuisine centrale d'Octeville avec la Croix Rouge pour la redistribution des denrées périssables après l'annonce de fermeture des cantines.

Métropole de Lyon et Chambre d'agriculture du Rhône

- Mise en relation avec la Croix-Rouge, via la Chambre d'agriculture et l'ARDAB pour qu'elle s'approvisionne en direct auprès des producteurs pour constituer les paniers qu'elle livre aux personnes ne pouvant pas se déplacer.
- Mise en relation avec les épiceries sociales et solidaires pour un approvisionnement direct auprès des producteurs.
- Mise à disposition d'un entrepôt de stockage et deux véhicules légers pour mettre en place le dispositif exceptionnel de conciergerie solidaire « Croix-Rouge chez vous » porté par la Croix-Rouge (écoute et soutien psychologique aux personnes les plus vulnérables, livraison de produits alimentaires). La Métropole va également prêter un camion frigorifique pour stocker et centraliser les produits alimentaires.
<https://met.grandlyon.com/la-metropole-soutient-croixrougechezvous/>

Montpellier Méditerranée Métropole et Ville de Montpellier

- La Ville de Montpellier a mis à disposition des structures d'accueil pour les SDF. Trois gymnases sont désormais à disposition pour une capacité de 75 places. Orientés par le samu social, les SDF confinés peuvent accéder à des douches et quelques cages ont été installées pour accueillir les chiens. Les SDF sont pris en charge et accompagnés par la Croix Rouge (accueil, nettoyage quotidien du linge...) tandis que le CHU confectionne les repas livrés ensuite par l'association l'Avitarelle.
- La Ville, la Métropole, le CCAS et leurs partenaires associatifs et institutionnels se sont organisés pour soutenir et accompagner les populations très vulnérables (squats, bidonvilles) grâce à la mise en place d'un maillage sans précédent, concernant 2000 habitants en grande précarité alimentaire. Plusieurs plateformes dont la partie alimentaire est pilotée par le secours populaire 34 ont été déployées afin d'organiser le stockage et la confection de colis alimentaire et d'hygiène prévus pour une durée de 2 semaines. Ces colis ont été distribués à tous les 24 et 25 mars ainsi que le 9 et 10 avril.
- L'amélioration de l'accès au réseau public de l'eau a été conséquente. Tous les bidonvilles ont été inspectés et les réseaux vérifiés et les points d'eau multipliés.
- La Ville de Montpellier met à disposition des denrées, soit l'équivalent de 14 000 euros de dons ces trois dernières semaines, du matériel (barrières, sacs...) et des locaux supplémentaires. Elle est ainsi en contact quotidien avec les 15 associations impliquées dans les distributions alimentaires. Le Secours populaire assure le pilotage associatif d'un site partagé. Plusieurs modalités de distribution sont prévues à partir de ce site central: drive, distribution individuelle et livraison à domicile. La réorganisation générale de l'aide alimentaire bénéficie à plus de 10 000 Montpelliérains.

Ville de Paris

- Agricoool distribue à l'AP-HP et aux Restos du cœur ses fraises et salades cultivées à Paris
<http://www.leparisien.fr/paris-75/agricool-distribue-ses-fraises-et-salades-cultivees-a-paris-a-l-ap-hp-et-aux-restos-du-coeur-30-03-2020-8290839.php>

Grand Poitiers Communauté Urbaine et Ville de Poitiers

- Depuis le début du confinement, la Ville de Poitiers finance l'approvisionnement des épiceries sociales et solidaires de son territoire auprès des producteurs et circuits courts mis en difficulté par la crise sanitaire. L'association CAPEE, tête de réseau des épiceries, centralise les commandes à l'aide d'une plateforme spécifique. La Chambre d'Agriculture de la Vienne et Grand Poitiers Communauté urbaine l'accompagnent, chaque semaine, dans la recherche de producteurs susceptibles de répondre aux besoins des épiceries. La Ville de Poitiers valide les commandes et reçoit les factures des producteurs, qui livrent directement les épiceries. Les communes de Buxerolles et de Migné-Auxances se sont ajoutées au dispositif pour les épiceries de leurs territoires respectifs.
- La Ville de Poitiers et Grand Poitiers Communauté urbaine animent un collectif d'une douzaine d'acteurs de l'aide alimentaire (les épiceries sociales et solidaires mais aussi la Banque Alimentaire, le Secours Populaire, le Secours Catholique, Les Restos du Cœur...), afin d'assurer une (ré)évaluation hebdomadaire du dispositif. En l'état de la démarche, il permet de soutenir une douzaine de producteurs en circuits courts et d'approvisionner près de 1 000 familles (environ 3 000 personnes).

Communauté d'agglomération Porte de l'Isère

- Mise en place d'un site d'entraide : certains proposent leur aide, et ceux qui ont des besoins formulent leurs demandes.

Ville de Saint-Etienne

- Entraide via le site : <https://www.saint-etienne.fr/sites/default/files/contribution/internet/carte.jpg> et le site www.saint-etienne.fr/coronavirus-covid-19/coronavirus-covid-19-plan-communal-protection-solidarite-v2# .

Toulouse Métropole

- Une organisation temporaire a été mise en place due à la fermeture de nombre d'associations d'aide alimentaire. la Banque alimentaire assure la coordination inter-associations pour assurer la distribution d'aides alimentaires aux plus précaires (personnes hébergées et confinées dans les hôtels : selon zonage métropolitain : Banque alimentaire, Restos du cœur ou Secours Populaire ; dans les squats et campements, par la Banque Alimentaire et l'association MI2S). Des points de distribution de rue ont été maintenu matins et soirs (Secours Catholique et Restos du cœur) et des repas froids tous les midis à un Espace Social central.
- Les jardins de Cocagne cherchent à développer du vrac solidaire (vente à 10% de leur valeur marchande) pendant la période de confinement, où leurs paniers solidaires ne sont plus distribués.
- Plusieurs restaurateurs cuisinent gratuitement ou des associations préparent des paniers pour les bénéficiaires de la Croix Rouge / banques alimentaires/ les SDF et publics fragiles via France Horizon, ou pour le personnel hospitalier, forces de police ou armées. Le MIN leur apporte une aide logistique, prête des surfaces, ou donne des produits, masques etc

ACTIONS ENTREPRISES POUR L'ALIMENTATION DU PERSONNEL SOIGNANT

Métropole Aix-Marseille-Provence

- Le MIN de Marseille a opéré plusieurs vagues de dons pour les restaurants de l'APHM. Certains collèges et lycées ont mis leurs cuisines à disposition de la restauration de l'APHM pour augmenter les repas.

Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône

- Mise en place d'horaires réservés dans certains magasins.

Chambre d'agriculture de Bretagne

- Dons via les boulangeries

Grenoble-Alpes Métropole

- Sont régulièrement informés d'initiatives croissantes de commerçants/restaurateurs qui livrent produits alimentaires et repas aux agents du CHU

Le Havre Seine Métropole

- Restaurateurs / traiteurs confectionnent des repas pour le personnel soignant.
- Ouverture de cagnottes participatives pour financer l'achat de denrées alimentaires.

Ville de Paris

- Voir plus haut

Grand Poitiers Communauté Urbaine et Ville de Poitiers

- Des commerçants et producteurs du territoire ont pris l'initiative d'envoyer des denrées alimentaires au personnel soignant du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Poitiers. La Ville de Poitiers et Grand Poitiers, en coordination avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), ont fait don de 151 000 masques de protection pour les personnels soignants du CHU, ainsi que de 35 000 masques de protection qui seront distribués par les pharmacies aux autres personnels soignants.

ACTIONS ENTREPRISES EN FAVEUR DE L'INFORMATION DES IMPACTS DU COVID SUR L'ALIMENTATION (A DESTINATION DES HABITANTS, PRODUCTEURS...)

Chambre d'agriculture de Bretagne

- Mise en place à partir d'une cellule de crise interne en lien avec le réseau APCA, d'une cellule de crise départementale et régionale sous l'égide de la Préfète :
 - à destination des producteurs, un n°Vert ainsi qu'une FAQ en ligne et une newsletter (3 adressées en 3 semaines à 19 000 agriculteurs ayant un mail) <https://archives.news-chambagri.fr/4652/4799/704079/index.htm>
 - à destination des collectivités, une newsletter <https://archives.news-chambagri.fr/4652/4799/703360/index.htm>
 - à destination des OPA pour relayer l'info <https://archives.news-chambagri.fr/4652/4799/704282/index.htm>

Grenoble-Alpes Métropole

- Mise à jour et mise en avant de la page « manger local » du site Métropole (adresses vente à la ferme, cartographie, adresses magasins collectifs, contacts AMAP, indications sur les marchés de détail maintenus...)
- Communication multimédia de ces informations. Création d'un onglet « alimentation » dans l'accueil « spécial COVID 19 » du site de la Métropole. <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/1027-coronavirus.htm>
- Information / sensibilisation des producteurs pour le respect des règles sanitaires (diffusion du kit de l'APCA)

Montpellier Méditerranée Métropole

- Informations et recensement des initiatives et dispositifs sur :
 - Le site de la Métropole et sur les réseaux sociaux (cible : grand public - général) ;
 - Le site du développement économique (cible : acteurs économiques) : <https://www.entreprendre-montpellier.com/fr/covid-19-la-metropole-mobilisee-aupres-des-acteurs-de-lalimentation-et-des-consommateurs> ;
 - Le site www.bocal.montpellier3m.fr (cible : grand public - agroécologie et alimentation durable)
 - Informations à destination des producteurs et des commerçants alimentaires : <https://www.entreprendre-montpellier.com/fr/covid19/dispositifs/agro>

Grand Poitiers Communauté Urbaine et Ville de Poitiers

- La Ville de Poitiers et Grand Poitiers Communauté urbaine ont mis en place un numéro de téléphone unique dédié au Covid-19, afin de répondre aux questions des habitants (non médicales). Cette cellule Info virus est disponible du lundi au samedi de 8h30 à 18h00. Par ailleurs, les épiceries sociales et solidaires, les maisons de quartiers et le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de la Ville de Poitiers sensibilisent, informent et accompagnent des habitants sur l'alimentation (comment gérer son budget, comment cuisiner tel produit de saison, etc.).

Communauté d'agglomération Porte de l'Isère

- Actions de communication prévues auprès du grand public pour les réinformer sur les modes d'achats en circuits courts

Ville de Rouen

- Tous les producteurs, commerçants, circuits de livraison et les modalités des drive sont référencés sur le site de la ville et dans les communiqués presse. <https://rouen.fr/actu>

Toulouse Métropole

- Des actions de communication grand public permettent de donner de la visibilité aux initiatives de circuits courts. Elles sont complétées par des actions de sensibilisation plus globales sur la résilience alimentaire du territoire et l'importance de mettre en œuvre une politique alimentaire locale après-Covid-19.
- Plusieurs actions spécifiques ciblent particulièrement les bénéficiaires d'aide alimentaire, les producteurs ou les structures pouvant les accompagner, et font plutôt l'objet de phonings.
- Des échanges et réflexions sur la logistique des circuits courts se mettent en place (webinaire d'Agri Sud-Ouest innovation le 28/04).

ACTIONS ENTREPRISES EN MATIERE DE COOPERATION INTER TERRITORIALE

Grenoble-Alpes Métropole

- Mobilisation de l'ensemble des acteurs du Projet Alimentaire inter Territorial, (échange d'informations, partage d'expériences locales efficaces du type vente paniers, drives..., relais d'information par les réseaux citoyens.
- Coopération pour discussion concertée avec le Préfet pour définir les conditions de dérogation de maintien des marchés de détail.
- Recensement des actions des producteurs et artisans et diffusion croisée, par exemple <https://www.paysvoironnais.info/covid-19.html>

Toulouse Métropole

- L'association « Carrément Gers » mise en place dans le cadre du contrat de réciprocité avec le PETR Portes de Gascogne livre les toulousains chaque vendredi, avec l'appui du MIN.
- Le territoire du Comminges échange avec Toulouse Métropole sur les initiatives mises en place et les besoins de chaque territoire pour identifier des synergies.